

## **Bilan mouvement 2019**

L'absence de créations de postes de CPE et la baisse drastique des recrutements aux concours entraînent l'augmentation de la barre d'entrée à l'inter pour notre académie déjà déficitaire. Il ne fallait pas moins de 628,3 points cette année pour entrer dans l'académie, contre 508,2 en 2018, 490,2 en 2017, 421,3 en 2016 et 278,3 en 2015.

14 nouveaux entrants sur le papier mais seulement 12 en réalité, comme l'année passée. Ces 12 collègues devaient obligatoirement participer au mouvement intra. Il y avait pas moins de 26 postes offerts au mouvement cette année (20 l'année passée) : 7 dans le Calvados (6 sur l'agglomération caennaise dont 5 postes en lycées), 12 dans La Manche et 7 dans l'Orne.

54 collègues ont participé au mouvement, dont 42 « vrais » demandeurs. Au total, 31 collègues ont obtenus une mutation, soit 45% de satisfaction auquel s'ajoutent les 12 entrants obtenant une affectation soit dans leurs vœux soit par extension.

Les barres d'entrées dans les départements n'ont pas de sens au regard des postes restés vacants après le mouvement : 12 postes, soit le double de l'année dernière ! (6 dans la Manche et 6 dans l'Orne). A cela s'ajouteront les postes libérés par les reçus au concours ou faisant fonction de personnel de direction, et les quelques départs en retraite dans le courant de l'année scolaire à venir (2 ou 3). Comme la réforme de la Fonction Publique, le projetée, le recours au recrutement de contractuels s'annonce déjà de grande ampleur !